

Mairie de Layrac-sur-Tarn

Bulletin Municipal n°39



La gazette de Layrac-sur-Tarn

Juillet 2014

Sommaire

Sommaire	2
Le mot du Maire	3
Etat civil	4
Au fil du conseil municipal.....	5
Au fil du Conseil Communautaire du Val'Aïgo.....	8
Lancement de la campagne de diagnostic des installations d'assainissement	9
Le conseil municipal fait le point sur les affaires en cours	11
Le coin des écoles.....	12
Le coin des associations	13
Notre village et sa mémoire... ..	16
Il était une fois Elée des Barbières.	17
Mots croisés n°39.....	18
Numéros d'urgence.....	19
Transport en bus	19
Covoiturage	19
Festivités	20

Crédit Photo de couverture : Thierry Astruc

Le mot du Maire

Chères Layracoises, chers Layracois,

Première gazette de votre nouvelle équipe municipale et grande émotion partagée. Cette équipe s'est engagée sur plusieurs points lors de la campagne pour les élections et les paroles doivent maintenant laisser la place aux actes.

La stabilité des taux d'imposition de la commune était un de nos engagements qui s'est concrétisée lors du vote du budget au conseil municipal. De même, vos élus à la Communauté de Communes ont acté un pacte fiscal avec pour principe une stabilité des taux sur l'ensemble du mandat.

Egalement, sur ma proposition, le conseil municipal a voté une diminution de l'indemnité du Maire.

Les diverses commissions de la Commune ou de la Communauté de Communes se sont réunies et les différentes équipes ont pris possession des dossiers. Notre appartenance à la Communauté de Communes du Val'Aïgo nous permettra prochainement de profiter de la mutualisation de services sur le territoire.

La vie associative de notre commune se recompose et disposera prochainement d'un espace d'accueil situé dans l'ancienne salle de classe (bibliothèque). Parallèlement, la salle polyvalente va recevoir prochainement l'agrément de la préfecture et pourra à nouveau être officiellement ouverte au public. Je remercie chacune des personnes qui s'implique dans la vie locale et ceux et celles qui souhaiteront le faire. Tous vont œuvrer à l'animation festive, sportive et culturelle de notre belle commune.

Dans un contexte économique morose où les dotations de l'Etat sont en constante diminution, la situation nous incite à faire des choix responsables et prudents mais ne doit pas nous priver de moments associatifs intenses et fédérateurs.

Je vous souhaite une bonne lecture et un bon été.

Votre Maire.

Etat civil

Naissances :

LUGA Charlotte le 19.01.2014 à Saint-Jean

Mariage :

7 Juin 2014

MOSSER Audrey et POMA Cédric

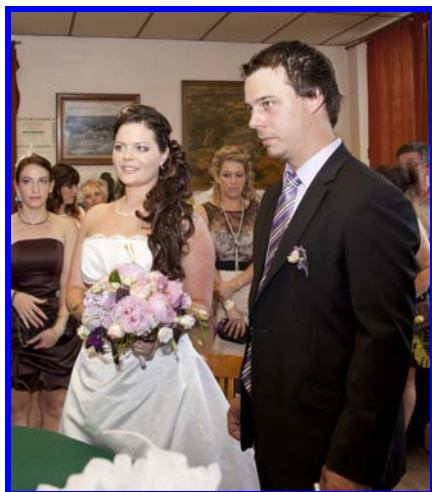
699 chemin des Coulons



5 juillet 2014

ROBERT Isabelle et DIRAT Axel

350 chemin de la Mongiscarde



Décès :

ANDRIEU Hugues le 11.03.2014 à Grisolles

YVRANDE Michel le 17.03.2014 à Toulouse

PIZZATO Mario le 01.04.2014 à Toulouse

CUNNAC René le 10.04.2014 à Layrac

La mairie

Contact

Téléphone : 05.61.35.35.25

Courriel : mairielayracsurtarn@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi : 9h00 – 12h00 / 14h00 – 18h00

Mardi : 9h00 – 12h00

Jeudi : 9h00 – 12h00

En cas d'urgence, appeler :

M. SABIRON : 06-22-63-04-80

M. BUSQUERE : 06-81-17-24-62

Permanence des élus

Maire et/ou adjoints : **De 10h00 à 12h00 :**

1^{er} et 3^{ème} **samedi** du mois (permanence)

2^{ème} et 4^{ème} **samedi** du mois (sur rdv)

Maire

Sur rendez-vous le **jeudi** entre **18h00 et 19h30**

Congés annuels de la Mairie

Du lundi 22 Juillet au lundi 29 Juillet 2014 inclus

Le lundi 11 Août 2014

Du lundi 18 au lundi 25 Août 2014 inclus

Au fil du conseil municipal

Séance du 12 février 2014 :

1) Délibération permettant d'engager, mandater et liquider les dépenses d'investissement dans la limite du quart des dépenses inscrites au budget 2013, avant le vote du budget 2014. Voté à l'unanimité.

2) Travaux d'investissement pour l'appartement à l'étage : votés à l'unanimité

- changement de la chaudière

- signature d'une convention mairie/locataire pour travaux : le sol de la cuisine détérioré sera refait par le locataire qui avance le coût du matériel. En échange les loyers seront diminués de la valeur des dépenses à hauteur du coût des matériaux sur fourniture des factures.

3) Demandes d'inscription sur la liste des taxis.

- Cédric Jarlan demande sa réinscription pour 2014. Accepté

- Frédéric Servat (Villemur) demande pour la 1^{ère} fois : accepté sous conditions de domiciliation du siège.

4) Règlement intérieur du cimetière, rétrocession de concessions.

Dans le cas d'une demande de rétrocession de concession non utilisée, il ne sera remboursé que les 2/3 du montant payé.

5) Vente de chemin rural demandée par M. Alain Maureau

- Le conseil municipal reconnaît que le chemin rural allant du Chemin de la Mongiscarde à la R.D. 15 (d'une longueur 430m, largeur 3m) traversant la propriété de M. Alain Maureau n'a plus aucune utilité.

Le Conseil municipal n'émet aucune opposition à la vente du terrain mais demande que la servitude soit maintenue car une conduite d'eau passe sous ce chemin.

Une enquête publique s'avère nécessaire, le choix du commissaire enquêteur se porte sur M. Michel Blanc de Montastruc.

Il est décidé de lancer la procédure dès à présent.

Vote : 6 pour et une abstention

6) Modification des statuts du Syndicat SIERDT.

Refonte des statuts : le Syndicat n'est compétent que pour la distribution de l'eau.

7) Questions diverses :

o CCAS des communes de moins de 1500 habitants.

Il n'est plus obligatoire depuis juin 2013.

o SIAH du PAR : communication des participations des communes pour le fonctionnement, le remboursement des emprunts, la participation prévisionnelle aux travaux.

Devis concernant l'entretien des émissaires 40 et 26. Les travaux sur les deux émissaires sont demandés. Budget pour Layrac : 5538€

Vote à l'unanimité.

o Communauté de Communes

- Passage à la Fiscalité Professionnelle Unique pour la Communauté de Communes : le Conseil communautaire ayant voté l'attribution de compensation dérogatoire, la commune recevra 12 696€ en remplacement de la part de taxe professionnelle encore perçue en 2013.

- Modification des statuts de la Communauté de Communes : acceptée à l'unanimité.

- Interventions sur les routes départementales : signature de conventions.

- Compétence Chaussée du Tarn afin de mener à bien le projet de navigabilité.

Séance du 13 mars 2014 :

1) Vote du Compte administratif 2013 et du Compte de gestion.

- Vote du Compte Administratif CCAS à l'unanimité
A noter : 471€ de déficit (le virement n'a pas été effectué en temps voulu ; régularisation sur le budget 2014.)
- Vote du Compte Administratif 2013 : à l'unanimité.
Il est conforme au compte de gestion

2) Préparation de l'élection municipale.

- composition du bureau de vote : désignation du président et des assesseurs titulaires et suppléants, membres du Conseil municipal.
- Des permanences seront assurées par des candidats des deux listes en présence (non encore déterminés, date butoir le 20 mars à 18h).

3) Questions diverses.

- vente du chemin rural : le commissaire enquêteur contacté est d'accord pour effectuer l'enquête publique dès que le dossier technique sera prêt.
Il est décidé d'attendre l'installation du nouveau conseil municipal pour continuer la procédure.
- SIGEP : Il est à prévoir une augmentation de la participation pour 2014 due à des charges de personnel plus importantes notamment (deux agents actuellement en congés remplacés par des CAE, vont revenir l'un en juin, l'autre en septembre).

-

Séance du 18 avril 2014 avec les nouveaux élus

1. Vote du taux des taxes

- Taxe d'habitation : 22,29 %
- Taxe sur le bâti : 15,37 %
- Taxe sur le non bâti : 92,12 %
- Montant total recette : 135 429€

Pas d'augmentation : vote : unanimité

2. Vote du budget 2014

- Vote budget CCAS : 4 voix pour
- Vote budget général : unanimité

3. Délégations du Maire

- Lecture des différentes délégations attribuées au maire. Vote : unanimité

4. Délégations de signatures

- Lecture des différentes signatures attribuées aux adjoints. Vote : unanimité

5. Délégations de missions confiées aux Maires Adjoints

- Lecture et attribution des délégations : Vote : unanimité

6. Désignation du correspondant défense

- Didier Besse est désigné. Vote : unanimité

7. Indemnités Maire et Adjoints

- Maire : 582,01€ brut (90% plafond) (15,31% de l'indice 1015)
- 1er Adjoint : 250,90€ brut (100% plafond) (6,6% de l'indice 1015)
- 2ème Adjoint : 200,72€ brut (80% plafond) (5,28% de l'indice 1015)
- 3ème Adjoint : 200,72€ brut (80% plafond) (5,28% de l'indice 1015)

8. Membre du conseil d'administration du CCAS -

- Le budget du CCAS sera annulé pour 2015 (Budget CCAS n'est plus obligatoire dans les petites communes. Il n'est donc pas nécessaire de nommer des membres (vu avec la Préfecture).

9. Constitution de la nouvelle Commission communale des Impôts directs

- Proposition d'une liste de noms de citoyens (12 titulaires et 12 suppléants). La préfecture effectuera un tirage au sort pour n'en conserver que 6 et 6.
Les personnes sélectionnées seront contactées par la mairie.
Vote : unanimité

10. Délégué commission de sécurité et d'accessibilité

- Yolande **Quertenmont** est désignée : Vote : unanimité

11. Indemnités du Receveur

- 100% de l'indemnité à Mr Bailly receveur (246€ pour les 100%)
30 € Indemnité de confection des documents budgétaires
Vote : unanimité

Election membres Commission d'appel d'offres

Désigné d'office : le maire

Elus :

Titulaires

BUSQUERE Philippe Unanimité
MAUREAU Alain Unanimité
BESSE Didier Unanimité

Suppléants

ASTRUC Thierry Unanimité
STUBER Denis Unanimité
QUERTENMONT Yolande Unanimité

Annulation délibération délégués Communauté de Communes

La désignation étant officielle par l'ordre du tableau, la préfecture nous a demandé d'annuler cette délibération. Vote : unanimité

Tarifs location salles + matériels + photocopies

Location du bar + matériel :

Layracois : 60€

Extérieur : 180€

Location salle entière + bar + matériel :

Layracois : 120€

Extérieur : 450€

Caution: 1000€

Location matériel pour activité hors salle pour Layracois uniquement

Chaises : 0,30€ et 20€ caution/chaise

Tables blanches : 4€ et 90€ caution/pièce

Tables bois+ tréteaux : 0€ et 30€ caution/pièce

Prix des photocopies inchangé, gratuité pour les associations de Layrac.

Vote : unanimité

Divers :

Adhésion CAREL

Adhésion du maire et des adjoints

Au fil du Conseil Communautaire du Val'Aïgo



<http://www.valaigo.fr/>

Quelles communes ?

Le Val'Aïgo regroupe les communes de Bessières, de Bondigoux, de La Magdelaine-sur-Tarn, de Layrac-sur-Tarn, du Born, de Mirepoix-sur-Tarn, de Villematier et de Villemur-sur-Tarn.

Qui sont vos élus à la Communauté de Communes du Val'Aïgo ?

- Le Président : **Jean-Marc Dumoulin**, Maire de Villemur-sur-Tarn ;
- Commission des Finances et mutualisation des services : Président : **Jean-Michel Jilibert**, Maire de Villematier ;
- Commission Développement territorial et Urbanisme : Président : **Eric Oget**, Maire de Mirepoix-sur-Tarn ;
- Commission Environnement : Président : **Jean-Luc Raysséguier**, Maire de Bessières ;
- Commission Tourisme : Président : **Robert Sabatier**, Maire du Born ;
- Commission Voirie et Police intercommunale : Président : **Didier Roux**, Maire de Bondigoux ;
- Commission Enfance et Affaires sociales : Présidente : **Isabelle Narducci**, Maire de La Magdelaine-sur-Tarn ;
- Commission Transport : Président : **Wilfrid Sabiron**, Maire de Layrac-sur-Tarn.

Lancement de la campagne de diagnostic des installations d'assainissement

Aujourd'hui, environ 5 millions de foyers français, soit 20 % de la population, ne sont pas raccordés à un réseau public de collecte des eaux usées et doivent être équipés d'installations d'assainissement non collectif (ANC).

Ces installations, si elles sont défectueuses ou mal entretenues, peuvent présenter un danger pour la santé des personnes ou un risque de pollution pour l'environnement, voire un impact sur la ressource en eau potable. C'est pourquoi ces installations doivent être entretenues par les usagers, contrôlées régulièrement (tous les 6 à 10 ans) et faire l'objet si nécessaire de travaux.

D'ailleurs, les lois sur l'eau du 3 janvier 1992 et du 30 décembre 2006 ont entraîné de nouvelles obligations pour les communes dans le domaine de l'assainissement non collectif. Parmi ces obligations, elles doivent effectuer un diagnostic de toutes les installations ANC.



Pour répondre aux objectifs de la loi, Le Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement de la Haute Garonne (SMEA 31) effectuera une visite de chaque installation d'assainissement. La redevance correspondante, qui s'élève à 75,46 € T.T.C (tarifs 2014) sera ensuite adressée au propriétaire des installations.

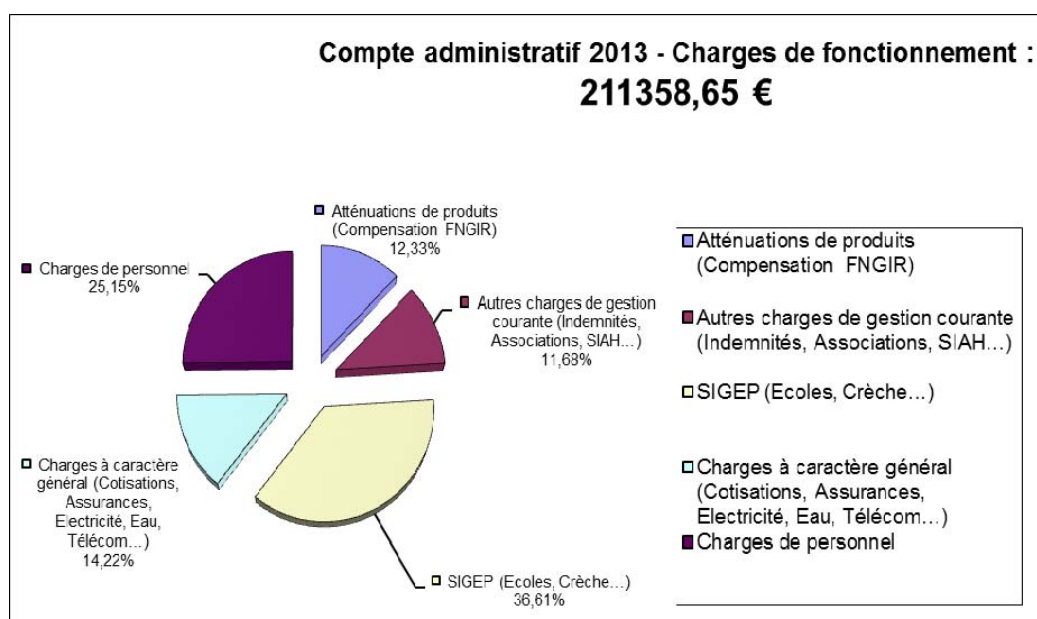
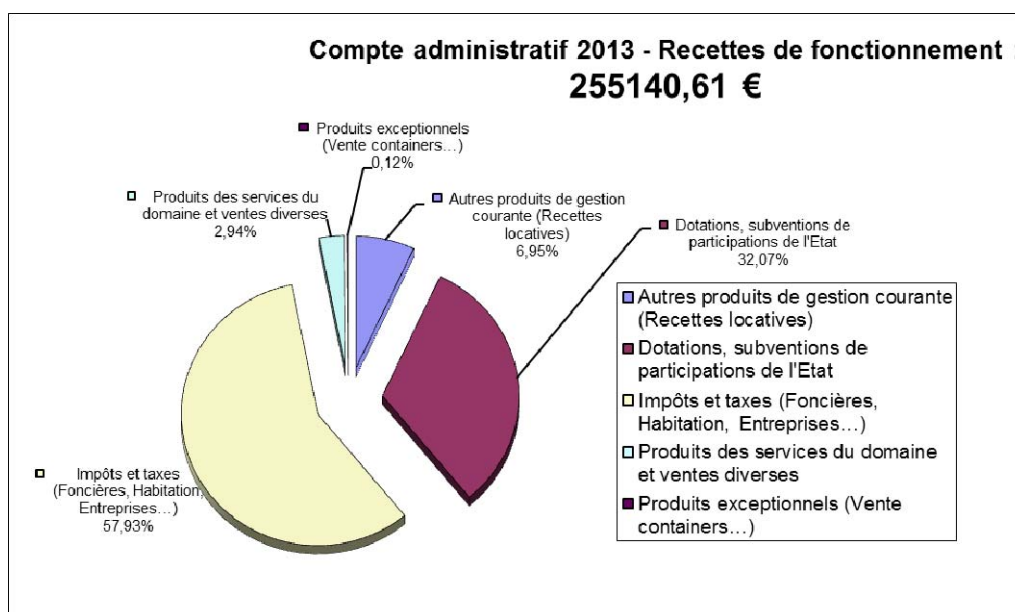
A l'issue de ce diagnostic global, sera établi un document indiquant les recommandations sur les travaux à réaliser pour éliminer les dangers avérés sur la santé des personnes et les risques avérés de pollution de l'environnement.

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif du SMEA31 prendra contact avec vous prochainement par courrier pour vous proposer un rendez-vous afin d'établir le diagnostic de votre installation d'assainissement.

Budget 2013

Compte Administratif 2013 - Recettes fonctionnement	
Autres produits de gestion courante (Recettes locatives)	17 733,53 €
Dotations, subventions de participations de l'Etat	81 813,32 €
Impôts et taxes (Foncières, Habitation, Entreprises...)	147 803,00 €
Produits des services du domaine et ventes diverses	7 489,76 €
Produits exceptionnels (Vente containers...)	301,00 €

Compte Administratif 2013 - Charges de fonctionnement	
Atténuations de produits (Compensation FNGIR)	26 069,00 €
Autres charges de gestion courante (Indemnités, Associations, SIAH...)	24 687,47 €
SIGEP (Ecoles, Crèche...)	77 377,00 €
Charges à caractère général (Cotisations, Assurances, Electricité, Eau, Télécom...)	30 065,57 €
Charges de personnel	53 159,61 €



Le conseil municipal fait le point sur les affaires en cours

Le conseil municipal revient sur les rencontres des différentes commissions de travail, en vue de mieux définir le cadre communal dans le contexte général de restructuration des institutions et de diminution des subventions. L'objectif étant de gérer au mieux les affaires courantes en répondant à la demande tout en maîtrisant le budget très serré de la commune.

Très riches et positives, ces réunions ont permis la définition d'un espace de dialogue pour poser les bases d'une stratégie communale dans un cadre élargi et conforme aux orientations du conseil régional de midi Pyrénées, du conseil général de Haute Garonne et de la communauté de communes principaux financeurs.

Sur ces bases, il a été proposé de privilégier les échanges entre les partenaires qui devront s'inscrire dans le cadre d'une démarche mutualisée.

Un résumé des points marquants de ce début de mandat et leurs états d'avancement :

Ralentisseurs

Après consultation des services techniques de la voirie concernant la mise en place de ralentisseurs :

- Sur la RD 22 (route de Bondigoux) : aucun problème pour l'installation de deux coussins berlinois de 1,75 m de large chaque avec signalisation et pré signalisation.
- Sur la RD 15 (Route de Toulouse) : la largeur de la chaussée ne permet pas l'implantation de coussins berlinois mais permet l'installation d'un ralentisseur en dur sans aménagement de trottoir et d'évacuation des eaux pluviales ; toujours avec signalisation et pré signalisation.

Les étapes nécessaires à la réalisation de ce projet ont été lancées pour permettre le passage en commission entre juin et septembre 2015.

Défibrillateur :

La commune a fait l'acquisition d'un défibrillateur qui sera mis à disposition à l'extérieur de la salle polyvalente dans un coffret sous alarme. Une formation pour l'utilisation de ce matériel sera proposée.

Accueil secrétariat de la mairie :

Dans une démarche de modernisation et de confort pour le personnel administratif mais également afin de permettre de créer un espace plus convivial et confidentiel le mobilier du secrétariat a été remplacé. Les meubles actuels seront recyclés afin de créer un bureau au rez de chaussé permettant aux différents élus de la commune de recevoir dans un espace personnalisé les concitoyens et de faciliter la réception de ceux à mobilité réduites. Ce bureau sera créé dans l'ancienne cantine située à l'arrière de l'accueil actuel.

Peintures et marquages au sol :

La réfection des marquages au sol sur les axes qui composent notre village est en cours. Sur les départementales, les différents passages piétons ainsi que les lignes au sol ont été refaites et améliorent la sécurité et la visibilité sur nos routes. Les demandes sont en cours pour le chemin de la Mongiscard.

Aménagement de la bibliothèque :

L'ancienne bibliothèque qui deviendra bientôt une salle des associations, a été dégagée de tout son contenu grâce aux actions combinées des anciens et nouveaux élus de Layrac. La majorité des personnes qui avait mis à disposition les livres composant cette bibliothèque ont fait don de l'intégralité des livres à la commune de Mirepoix ce qui viendra sans nul doute enrichir leur nouvelle collection. Merci donc à toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin à cette étape.

Travaux appartement communaux :

Des travaux urgents vont être entrepris sur l'appartement du premier étage suite à un affaissement du plancher.

Réouverture de la salle polyvalente :

Suite aux travaux de mise en conformité, nous attendons le passage des différentes commissions de sécurité sont programmés afin de valider l'autorisation de la réouverture au public de la salle polyvalente.

Le coin des écoles

La rentrée scolaire c'est le 2 septembre 2014 !

La crèche de Layrac sera fermée du 31 juillet au soir au 25 août au soir.



Créé en 1996, le SIGEP, ou Syndicat Intercommunal des Etablissements Publics, gère et développe les structures d'accueil scolaire pour les trois communes de Bondigoux, Layrac et Mirepoix-sur-Tarn. Villematier intègre également le SIGEP avec la crèche « Multi Accueil Prés en Bulles » située à Layrac.

Le partenaire du SIGEP, le LEC&C Grand Sud, assure la mise en œuvre et le développement d'activités culturelles, socio-éducatives, de loisirs et d'accueil en faveur des enfants et des jeunes âgés de 0 à 14 ans.

D'autres acteurs interviennent : les « Représentants des Parents d'élèves » et « les Amis des écoles ».

Eric Oget, maire de Mirepoix-sur-Tarn, a été élu Président du SIGEP en avril 2014.

Quelques adresses utiles pour vos démarches concernant les écoles :

Acteur	Contact
SIGEP	Tél : 05 34 27 38 74 / 05 61 09 34 04 / 09 77 98 08 29 Courriel : sigep2@wanadoo.fr
LEC&C Grand Sud	Directeur : Olivier Bel, Directrice adjointe Allison Gietsen Tél : 05 61 09 34 04, Courriel : enfance.jeunesse-sigep@loisireduc.org
Crèche (LEC&C Grand Sud)	Directrice : En cours de recrutement... - Tél : 05 34 27 78 75
Ecole Maternelle	Directrice : Hélène Fabre - Tél : 05 61 09 05 10
Ecole Elémentaire	Directrice : Fabienne Galino Boisset - Tél : 05 61 35 36 15
Représentants des Parents d'Elèves	Courriel : perpi@googlegroups.com Site : http://sites.google.com/site/parentsbondigouxlayracmirepoix/
Les Amis des Ecoles	Tél : 05 61 35 01 84 / 05 61 09 84 14 Mail : amisdesecolesblm@gmail.com Site : http://amisdesecoles.e-monsite.com/

Le coin des associations

CLUB des AMIS de LAYRAC

La traditionnelle soirée Millas a eu lieu le samedi 1^{er} février, organisée par Jacqueline Faccin. Un public fidèle du village et des environs a participé à la préparation du millas, tout en jouant aux cartes ou en discutant, avant de le déguster vers 22h.

Le groupe de danses anciennes Le Tourdion a animé des prestations à l'EHPAD St Jacques de Villemur (en mars) et à la maison de repos ORPEA de Cuxac Cabardès (en mai).

Nous avons aussi eu le plaisir d'initier aux danses du Moyen-Age les élèves de l'Ecole maternelle de Bondigoux ; ces enfants nous ont étonné par leur capacité d'écoute et ils ont pu ainsi présenter aux parents lors de la kermesse de fin d'année *le branle des sabots et la*



montarde.

Depuis la rentrée 2013 l'atelier couture a confectionné et offert aux deux écoles du Soulèdre « les sacs de lecture » utilisés lors des activités bibliothèque pour le rangement des livres lus à la maison. Avec l'augmentation des effectifs nous en sommes à une grosse centaine...

La section œnologie a poursuivi ses réunions dégustations.

Les activités du Club reprendront début septembre avec d'autres animations mais le planning n'est pas encore définitif.

Association Communale de Chasse Agréée de Layrac sur Tarn (ACCA)

L'ACCA de la commune réunit actuellement une vingtaine de chasseurs. A partir du 15 août les premières battues aux sangliers commencent, puis suit début septembre la chasse du petit gibier accompagnée de quelques battues aux chevreuils et renards.

Elle organise aussi une à deux fois par an un lâcher de truites au lac de M. Emile Alauzet. Cette manifestation organisée bénévolement reste un moment convivial passé autour de ce merveilleux lac.

Le bureau est composé de la manière suivante : Président : Gilles Delmas - Vice-Président : Antony. Bocquier - Secrétaire : David Gilmaire - Trésorière : Nathalie Guyomard. Il y a également un garde particulier : Fabrice Marghella, et deux piégeurs agréés : Georges Raynaud et Alexis Guyomard.

Le bureau et tous les chasseurs vous souhaitent de très bonnes vacances d'été.

Le Président

1^{er} semestre 2014



Un Comité des fêtes à Layrac

LE NOUVEAU COMITE DES FETES DE LAYRAC VOUS INVITE A LA FETE LOCALE

LES 6 ET 7 SEPTEMBRE 2014

Au programme du **samedi** : la traditionnelle tournée des fleurs, un tournoi de foot à l'initiative de Florian Galliot, un repas aveyronnais suivi d'une soirée dansante sur la place des érables...

Dimanche matin : la messe à l'église suivie d'une cérémonie au Monument Aux Morts, un apéritif offert par la Mairie sur la place des Erables avec possibilité de pique-niquer ensuite.

Dimanche après-midi : un concours de pétanque, des ateliers créatifs pour les enfants animés par l'association VIVRE A LAYRAC

Et bien d'autres surprises...

Le Comité des Fêtes a besoin de bénévoles pour que la fête soit réussie. Si vous souhaitez intégrer le Comité et participer à l'organisation vous êtes les bienvenus. N'hésitez pas à contacter les membres du Bureau, la Mairie ou par mail : comitedesfetes.layracsurtarn@gmail.com

Composition du Bureau :

Président : Didier Guyomard (06 66 08 21 99)

Adjoint : Loïc Roldan

Trésorier : Gabriel Andrieu (06 15 66 86 40)

Adjoint : Alexis Guyomard

Secrétaire : Gaëlle Nègre (06 12 35 90 78)

Adjoint : Audrey Friedrich

Nous ont déjà rejoints : Karine Giron, Nicolas Gourc, Séverine Delmas, Loïc Delmas, Chrystelle et Christophe Gayraud , Thierry Bergeret, Audrey Guyomard.

Esprit Gym

Le club de gym de Mirepoix propose plus de 9h de cours dans la semaine : 2 matinées, 2 midis et 3 soirées à partir de 19h. Les cours s'adressent à tout public souhaitant se muscler, s'entretenir et bouger dans une ambiance très conviviale où règnent la bonne humeur et le partage. Du Pilates à la gym douce, de la Zumba au step en passant par des cours de muscu chorégraphiés, du Yogilate pour se muscler en profondeur, un mélange de style pour des cours très variés. Les cours reprennent début septembre et, en attendant, n'hésitez pas à consulter le blog sur : <http://espritgym.skyrock.com> ou à nous contacter par mail sur esprit.gym@gmail.com ou par tel au [0609315145](tel:0609315145).

D'ici là bonnes vacances.

Championnat de France de jeu de dames jeunes

Des jeunes Layracois en piste...

Durant le week-end de pentecôte, le **Club damier Mirapissien** en partenariat avec l'entreprise Vinci et le centre de loisirs des Chamois aux Izards, a amené une trentaine de jeunes au championnat de France de jeu de dames jeunes. La compétition s'est déroulée près de Clermont-Ferrand à deux pas des sources de Volvic.

Le groupe d'enfants était constitué de jeunes venant du collège et de l'école primaire de Pibrac, du collège de Montrabé, de l'école primaire Sainte Famille à Villemur-sur-Tarn, du centre de loisirs des Chamois dans le quartier des Izards, et bien évidemment de jeunes du club de jeu de dames de Mirepoix, enfants venant de villes et villages environnants : Layrac, Villemur, le tout encadré par six animateurs tant professionnels que bénévoles. Le séjour s'est passé dans une ambiance d'intenses efforts intellectuels, avec les joies et les déceptions qu'offrent victoires et défaites.

21 parties en deux jours où toutes furent jouées avec l'envie de bien faire. Pour certains cela était une première, une découverte et la prise de conscience de ce qu'est le jeu de dames de compétition, pour d'autres plus aguerris, des progrès notables furent enregistrés.

Pour tous, un moment de découverte d'un lieu, le Massif central, superbe, d'un monde celui du jeu de dames, et de personnes venants d'horizons différents, enfants d'écoles privées, de cités populaires ou de la campagne se sont rencontrés dans une très belle intelligence. Pour nous, un régal de voir ces enfants croquer la vie, rieurs, espiègles, tendres et prodigieusement énervants parfois.

Au niveau des résultats, bilan très positifs. En premier lieu, tous nos représentants se sont battus avec détermination, donnant le meilleur.

Chez les poussins, **Adrien Stuber de Layrac** finit 5^{ème}, une belle performance ; **Alix Gallego de Layrac** finit 8^{ème}. Pour une première participation c'est excellent. Excellent aussi pour Paul Marquille 11^{ème}. Tous issus du club de Mirepoix.



Chez les benjamins Tanguy Masson est vice-champion de France, issu du club du collège Lasalle (Pibrac). Il réalise là pour sa première participation un exploit qu'il renouvellera j'en suis sûr.

Chez les minimes, Benjamin Masson, son frère, finit 4^{ème}, là aussi un résultat superbe.

Et pour ce qui concerne les cadets, à vrai dire les cadettes, puisque les représentantes de cette série sont Lyse Dromby du club de Mirepoix-sur-Tarn et Juliette Dunogier du collège de Montauban, elles sont tombées sur une série dont le niveau était extrêmement haut et où il était très difficile de réaliser des "perfs". Elles ont néanmoins tenu tête dignement et farouchement. Elles peuvent être plus que satisfaites de leur combativité, opiniâtreté et détermination, à ne concéder la défaite qu'après un combat sans concession.

Club damier Mirapissien – Jacky Hannachi (06-20-32-09-61)

Notre village et sa mémoire...

La mémoire de notre village se lit non seulement dans la toponymie (nom des lieux), dans la situation dépendant de l'aire géographique, village rue, village circulaire, en forme de damier ou encore cruciforme mais aussi dans les édifices publics et les édicules adjacents.

Deux choses sont essentielles, l'eau et le bois, ajoutez-y des terres alluviales, de riches pâturages et une situation à l'abri de l'insécurité.

L'eau est d'essence divine, source de contes et de fées socialisés à l'ère chrétienne guérissant de multiples maux et permettant la fécondité aux femmes stériles. De nombreux pèlerinages à l'ombre de quelques saints complétaient le tableau des fontaines vouées aux miracles.

Le bois nécessaire à la construction, aux outils aratoires, à la forge (le charbon de bois) était transporté dans ces barques à fond plat, les gabares ou jetés dans la rivière en multiples trains qui desservaient les villes. Les chemins n'étaient plus empierrés depuis l'époque romaine et les rivières servaient aux moulins et aux transports.

Cette notion de l'arbre, sacré aux temps païens, fut reprise par les révolutionnaires d'où l'arbre de la liberté...

L'an 2000 vit à Layrac planter l'ancêtre des arbres présent à l'état naturel seulement en Chine, le ginkgo biloba (l'arbre aux quarante écus).

Le village, c'est le clocher qui sonne l'Angélus, l'église où aux prônes du dimanche, le curé commentant les nouvelles, appelait la communauté des habitants à délibérer sur la répartition des impôts, les élections des collecteurs, les travaux communautaires et leur répartition à réaliser ou les nouvelles du roi et de la nation.

Après la messe, sur la place du parvis, chacun échange ses propres histoires, se renseigne sur les destinées des uns et des autres, les hommes se retrouvent au cabaret préparant la nouvelle foire, discutant des prix des bestiaux, des céréales.

Tout près, se trouve le séjour des morts, accolé à l'église. Depuis Louis XVI pour des raisons d'hygiène, on n'enterre plus dans les églises, sauf exception. La Convention, dans un esprit égalitaire, veut éloigner les maisons des morts des églises afin de mettre fin à la superstition que plus on est près du temple, moins le purgatoire sera long.

Puis apparaît la maison commune où s'installe le pouvoir civil. Dans les années 1880 suite aux lois de Jules Ferry l'école est mitoyenne. L'instituteur sera secrétaire de mairie. Il lui sera prescrit, à moins que ce ne soit Monsieur le curé, d'écrire une monographie du village. C'est ce qu'a fait Monsieur Senseby pour Layrac.

L'état civil, en 1791, remplace les registres de catholicité : baptême, mariage, enterrement par la date de naissance, les mariages et le jour du décès. Les délibérations municipales rendent compte des besoins de la vie de nos ancêtres.

Enfin, de nombreux édicules surgissent au XIX^e, le plus constant est le lavoir pour ménager les lavandières et les abriter des intempéries. Croix votives ou de mission parsèment les chemins et au lendemain de la grande guerre dont nous fêtons le centenaire, nos communes arborent avec fierté ces monuments aux morts, plus de 30 000 sur 36 000 cités qui recueillent le nom de ces héros morts pour notre liberté.

Robert Mosnier

Il était une fois Elée des Barbières.

La science de la reproduction étant en plein essor, aujourd'hui ce sont les inséminations artificielles qui sont plus fréquemment utilisées. Cela consiste en un prélèvement de sperme de l'étalon dans son haras, prélèvement fractionné sous forme de doses qui seront le plus souvent congelées avant d'être utilisées.

Nous avons fait le choix d'utiliser des doses congelées car il y a moins de risque pour la jument (maladies, coups...) et de plus, moins de temps de transport car le « futur papa » que nous avons choisi se trouvait en Normandie, au pays du cheval, loin de notre chère campagne. Ma jument Javotte, la « future maman », a alors passé, l'été dernier, un petit séjour au Haras National de Montauban, où l'inséminateur a effectué un travail technique et minutieux.

Ensuite, retour à la maison avec suivi régulier : échographie à 15 jours, puis 28 jours, puis prises de sang, et enfin échographie à 8 mois de gestation pour s'assurer que le poulain ne se présente pas en siège. La gestation est plus longue que chez l'humain : elle dure 11 mois !!! L'attente se fait longue, surtout à la fin !

Mais on est largement récompensé quand, arrivé au terme, on trouve, un midi, un beau poulain dans son pré☺. 95 % des juments poulinent la nuit (généralement, quand leur box est fermé, ce qui les rassure par rapport aux éventuels prédateurs), mais Javotte, qui se sent bien à Layrac, a préféré pouliner en plein jour le 21 juin 2014 !

Voici Elée !

Contrairement aux bébés humains, les poulains sont très vite opérationnels : après avoir été toiletté par sa mère, Elée s'est levé au bout de seulement 5 minutes, et il ne lui a pas fallu plus de temps pour trouver les tétines remplies de lait. Les juments ont deux mamelles, miam !



Et depuis, chaque jour il acquiert un peu plus de dextérité !

L'apprentissage des ruades.

Anaïs Raynaud

Mots croisés n°39

13 noms et prénoms de célébrités de LAYRAC. Bonne chance !

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

HORIZONTAL. 1- Division administrative en Algérie. Prénom qui signifie sagesse. 2- Sensibilité de photo. Démonstratif. Phon : va sans but. 3- Fatigué. Ceinture. Tue. 4- Vague. Unité de mesure de rayonnement. Fémur. 5- Bravo, il faut le faire ! Monnaie en difficulté. 6- Deux. Porte-bonheur ennuyé. Veux pas ! 7- Redonne avec réticence. Mis, en dessus dessous. 8- Unités de mesure de travail. Donnass un jour, mais ? 9- Prénom hébraïque. Points. 10- Unités de dose absorbée. Désiré en latin. 11- Fruit d'une erreur aux échecs. Aussi un prénom de garagiste du coin. 12- A prêché l'évangile dans la Phrygie ; Et plus.

VERTICAL. A- Evêque d'York au 7^e siècle. Phon : prénom d'homme grand-père. B- Un célèbre navigateur solitaire. Maisons de chevaux sans queue et dans le pétrin. C- Fis des éloges contrariés. Reconstruit. D- Il est fort. Le 4^e roi Mérovingien. E- Moitié de dessert. Chemin défectueux. Pas dans le dico. F- Nom français de la ville turque de Bursa. Une certaine relation avec le cercle. G- Nid de taupes. Logo de la pièce. H- Personnel. La machine à vapeur et lui ; La Corse. I- Pris le risque. Vient du latin « viola ». J- Peut être phrygien. Au Japon. K- Encrassé deux fois ! Foutu. L- Peut être plastique. Un célèbre pianiste.

Solution des mots croisés de la gazette du n°38

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	C	H	A	M	P	I	O	N	N	A	T	
2	H	A	B	I	L	E		T	E	U	O	J
3	I		B	R	E	S	I	L			U	E
4	N	I	E	E	S		S	E	E	J	R	U
5	E			P	I	A	B		S	U	D	
6		P	I	O	N		A	S		N	I	D
7	D	A	M	I	E	R				B	I	L
8	E	T		X		E	S	I	L	O	L	
9	F		R		B	I	O		A	R	O	D
1	U	K	R	A	I	N	E		N		N	A
1	N	O	I	R			U	L	C	E		M
1		B	I	E	L	O	R	U	S	S	I	E

Numéros d'urgence

Acteur	Téléphone
SAMU	15
Service médical de garde	39 66 (NOUVEAU)
Pompiers	18
Police	17
Centre Anti-Poison	05 61 77 74 47
Pharmacie de garde	3237
Accueil sans abri	115
Allo Enfance Maltraitée	119
Croix Rouge Ecoute	0800 858 858
Drogue, alcool, tabac Infos Service	113
Ecoute Cancer	0810 810 821
Sida Info Service	0800 840 800
Hépatites Info Service	0800 845 800
EDF	08 10 33 33 64

Transport en bus

<http://www.haute-garonne.fr/fr/nos-actions/deplacements/transports-en-commun/les-fiches-horaires.html>

Bus du réseau Arc-en-Ciel à partir de Layrac

- Ligne **55** : Villemur - Montastruc - Toulouse
- Ligne **75** : Buzet - Villemur - Fronton Lycée

Bus du réseau Arc-en-Ciel à partir de Villemur et de Bessières

- **Hop ! 1** : Villemur – Fronton – Eurocentre – Toulouse (Borderouge)
- **Hop ! 4** : Bessières - Buzet-sur-Tarn - Gémil - Montastruc-La-Conseillère - Garidech - Toulouse (métro Balma- Gramont Ligne A)

Covoiturage

Sites proposant du covoiturage notamment pour rejoindre Toulouse :

Covoiturage Tisséo	http://covoiturage.tisseo.fr/
BlablaCar	http://www.covoiturage.fr
123envoiture.com	https://123envoiture.com/
Coivoiturage.fr	http://covoiturage31.free.fr

Festivités

MARCHE CARITATIVE au profit de « CANTE L'AOUSELOU »

Le **dimanche 5 octobre 2014** aura lieu la 2^{ème} édition de cette marche caritative au départ de Layrac-sur-Tarn (Salles des fêtes). Comme en 2013 il y aura 2 circuits : 7km et 12km. Il y aura aussi la possibilité de s'inscrire pour un repas. Tous les profits seront donnés à l'association « Cante l'Aouselou ». Cette association met en œuvre une maison (située à Mirepoix-sur-Tarn) pour l'accueil temporaire de personnes handicapées accompagnées de leurs familles, de leurs enfants, de leurs éducateurs. Peuvent être accueillies les personnes souffrant de handicap mental ou de polyhandicaps, spécialement les personnes autistes de tous âges, des deux sexes. Toute participation sera la bienvenue.

BONNES VACANCES

Le comité des fêtes de Layrac vous donne rendez-vous
les 6 et 7 Septembre pour la fête locale